

REPONSES AUX QUESTIONS

Objet : Service de maintenance et de réparation des installations HVAC, électricité basse tension et moyenne tension et techniques courant faible sur le site de l'école européenne Luxembourg 2

Référence : EE2-AO-PO-2023-002

Mode de passation : procédure ouverte

Mode d'attribution : adjudication au prix le plus bas

Pouvoir adjudicateur : Ecole Européenne Luxembourg 2

Dans le cadre du marché des objets, voici des questions des soumissionnaires et les réponses du pouvoir adjudicateur.

Question 16

Prestations de conduite : sécurité, économie et confort

Quelles prestations contractuelles supplémentaires sont à réaliser dans le cadre de la conduite ? Durant la visite des lieux, il a été précisé que l'utilisation de l'outil GTC est réservé au personnel De l'école. Cette utilisation est nécessaire pour programmer les horaires de fonctionnement de équipements techniques et pour définir et surveiller les consignes de température. Quelle prestation est à réaliser par le prestataire de maintenance ?

Aucune prestation de conduite de la GTC n'est demandée au contractant dans le domaine de la sécurité, de l'économie et du confort.

Par contre, le contractant peut accéder à la GTC afin de contrôler le bon fonctionnement des installations techniques et pour la résolution des problèmes.

Question 17

Fournitures de produits chimiques

Afin d'estimer les quantités de sel, additifs (produit de conditionnement d'eau sanitaire), résines etc. est-ce que les consommations annuelles de ces produits sont connues et pouvez-vous nous les communiquer ?

Comme déjà indiqué à la question n°6, c'est l'école qui se charge de commander le sel des adoucisseurs et qui fait l'appoint régulièrement. Si la résine des adoucisseurs doit être changée, cela fera l'objet d'une commande de la part de l'école.

Nous ne connaissons pas la consommation annuelle en produit de conditionnement d'eau sanitaire.

Question 18

Hygiène de l'eau sanitaire

Quels sont les contrôles de l'hygiène dans les installations sanitaires : analyses bactériologiques et physio-chimiques, les désinfections préventives et correctives, le monitoring et la surveillance des températures d'eau, les opérations de maintien de bonne qualité de l'eau durant les périodes de faibles consommations/renouvellements d'eau dans les installations, les puisages systématiques et par quelles actions le prestataire de maintenance doit y participer ? Qui rémunère ces prestations ?

Toutes ces prestations ne font pas partie du contrat. Le contractant n'y participe pas.

Question 19

4. Quels sont les travaux de nettoyage et de désinfection à réaliser pour les équipements et composants des installations de ventilation et de froid ? Avec quelle fréquence ?

- a) centrales de traitement de l'air,
- b) les grilles d'entrée d'air neuf et de sortie de l'air rejeté,
- c) les tours d'entrée d'air neuf et de sortie de l'air rejeté,
- d) air neuf et air rejeté : les canaux et gaines métalliques entre les CTA/ventilateurs
- e) les réseaux de gainage aéraulique de l'air puisé et de l'air repris,
- f) les unités terminales (convecteurs, cassettes murales et plafonnière),
- g) les bouches et grilles d'air puisé et d'air repris,
- h) les réseaux d'extraction d'air des hottes et armoires laboratoires,
- i) le dégraissage de gainage des hottes de cuisine.

Veillez vous référer à la VDMA 24186 et aux préconisations des constructeurs.

Question 20

Est-ce que des engins spéciaux (p. ex. nacelle), échafaudages mobiles ou stationnaires sont nécessaires pour réaliser les prestations de maintenance ? P.ex. pour accéder aux équipements Techniques en hauteur dans le hall de sport ?

D'une manière générale les opérations peuvent être réalisées sans engins spéciaux. Cependant des nacelles et échafaudages sont effectivement nécessaires pour atteindre certains plafonds, comme dans le bâtiment sport, ou dans les cages d'escalier. Mais il s'agira plutôt d'intervention de réparation plutôt que de maintenance.

Question 21

Clapets coupe-feu: quel est leur état d'accessibilité et d'entretien? Est-ce que les dernières listes de contrôle de tous les clapets coupe-feu pourraient être transmises pour estimer l'envergure de la maintenance annuelle de l'ensemble des clapets coupe-feu ?

Nous ne sommes pas en mesure de vous fournir cette liste.

Question 22

Durant la visite des lieux, nous avons constaté que les siphons de l'évacuation de l'eau de condensation de la CTA Piscine ne fonctionnaient pas correctement. La présence d'eau dans cette CTA a sûrement causé des dégâts à l'intérieur de cette CTA: qui prendra en charge les travaux de remise en état liés à ce phénomène ainsi que le redimensionnement et la mise en place des siphons opérationnels ?

Comme déjà précisé, les travaux de réparation sont facturés en régie.

Question 23

Au cas où lors de la prise en charge des équipements de ventilation, nous constatons sur d'autres CTA le même problème décrit pour la CTA Piscine qui prendra à sa charge les travaux de réfection ?

Comme déjà précisé, les travaux de réparation sont facturés en régie.

Question 24

Durant la visite des lieux de la CTA salle des fêtes, une discussion a été menée concernant l'efficacité du refroidissement adiabatique dans cette CTA ; est-ce que ce système est pleinement opérationnel ?

Non, ce système n'est pas utilisé.